

Les Notes de la C2A

«Avant tout, ne pas nuire » Identifier les risques des interventions agricoles sur la nutrition afin de les éviter ou les réduire

Numéro 20 - décembre 2014

1. Pourquoi s'intéresser aux impacts négatifs des projets de développement agricole sur la nutrition ?

Le renforcement des investissements et des interventions dans l'agriculture et l'élevage est indispensable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Néanmoins, au travers de leurs impacts sur l'alimentation, la santé et les pratiques de soins, les interventions de développement agricole ont des effets directs ou indirects sur l'état nutritionnel des individus. Ces impacts ne sont pas toujours reconnus et pris en compte.

La note n° 15 de la C2A intitulée « Du champ à l'assiette » faisait le point sur la façon dont l'agriculture pouvait contribuer à une meilleure

nutrition. Basée sur une revue bibliographique menée par l'UMR MOISA du CIRAD¹, la présente note se concentre notamment sur l'une des recommandations qui stipulait que le secteur agricole devait s'assurer d'éviter/amoinrir les impacts négatifs des projets agricoles sur la nutrition. Elle vise à formuler des recommandations concrètes à destination des bailleurs, gouvernements ou responsables de projets sur la meilleure façon de réduire les impacts négatifs des interventions agricoles. ➔

2. Limiter les impacts négatifs pour maximiser la contribution de l'agriculture à une bonne nutrition

Le schéma causal de la malnutrition publié par l'UNICEF en 1991, les parutions du Lancet en 2008 et en 2013² ainsi que de nombreuses parutions d'instituts de recherche (IFPRI, CIRAD), d'agences onusiennes (FAO), mais également de bailleurs de fonds (DFID, UE, USAID) ont notamment permis de sortir progressivement d'une conception confondant trop souvent malnutrition et consommation alimentaire insuffisante et/ou inadéquate. Ces travaux ont mené à des changements de conceptions et de pratiques chez certains concepteurs de projets ou gestionnaires de projets agricoles qui cherchent à maximiser les impacts nutritionnels de leurs interventions. On note toutefois que la plupart des travaux de recherche qui ont accompagné cette évolution ont été centrés sur les effets positifs de l'agriculture sur la nutrition et font peu état des effets potentiellement négatifs des interventions agricoles sur le statut nutritionnel³. Or d'un point de vue purement opérationnel, il est parfois plus évident de repérer les impacts négatifs potentiels

afin de savoir les prévenir plutôt que de favoriser les impacts positifs. L'attention portée aux impacts négatifs ne demande pas cette refonte des modes opératoires mais s'inscrit dans le principe éthique du « do no harm⁴ ». Elle doit être considérée comme un « quick win⁵ » ou un premier pas pour ceux – bailleurs, ONG ou gouvernements – qui veulent s'assurer que leurs projets n'aient pas d'impact néfaste sur la nutrition. Si l'on n'attend pas forcément de toutes les interventions agricoles qu'elles améliorent l'environnement, on cherche pourtant à identifier les risques environnementaux qu'elles génèrent afin de les éviter ou atténuer. La même démarche pourrait être adoptée pour la nutrition.

Le travail effectué par le CIRAD identifie six chemins d'impacts par lesquels les activités agricoles influencent la situation nutritionnelle des populations sont multiples et peuvent être positifs ou négatifs. Nous les détaillons brièvement ci-après. ▶

¹ Dury, Alpha, Bichard, Effets des interventions agricoles sur la nutrition : Identifier et limiter les risques, CIRAD, 2014. Working paper Moisa, 2014.

² Nutrition-sensitive interventions and programmes : how can they help to accelerate progress in improving maternal and child nutrition? Maternal and Child Nutrition 3. The Lancet, juin 2013, 16p. <http://www.thelancet.com/series/maternal-and-child-nutrition>

³ Semer les grains d'une bonne nutrition, ACF, GRET, CIRAD, Décembre 2013

⁴ « Ne pas nuire »

⁵ Succès rapide

a) L'augmentation des revenus n'entraîne pas systématiquement une amélioration de la nutrition

L'augmentation des revenus liés aux interventions agricoles peut entraîner une augmentation des dépenses de santé et des dépenses alimentaires, toutes deux favorables à la nutrition. Cependant, cette corrélation n'est pas automatique, et l'évolution des revenus non agricoles du ménage, la volatilité des prix des aliments ainsi que le choix du ménage dans l'utilisation et le contrôle des revenus entrent en jeu.

L'augmentation des revenus peut avoir un effet négatif sur la nutrition lorsque :

- Le revenu tiré de la conversion d'un système d'agriculture vivrière vers une agriculture de rente ne permet pas de compenser la perte de diversité des produits préalablement autoconsommés.
- La spécialisation vers une culture commerciale accroît la variabilité des revenus des ménages en les rendant plus vulnérables aux aléas (climatiques, économiques, sanitaires, etc.). Cela peut se traduire par une baisse des achats alimentaires.
- La conversion d'un système d'agriculture vivrière vers une agriculture de rente entraîne parfois une baisse du contrôle des femmes sur les revenus (entraînant généralement un appauvrissement de la diversité alimentaire du ménage).

Comme le souligne un rapport de la Banque Mondiale, les orientations des politiques agricoles ont un impact sur la nutrition⁶. La Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN) dont la France fait partie depuis 2012 est présentée par ses promoteurs comme une initiative innovante permettant de lutter efficacement contre la faim et la malnutrition. Cependant, la NASAN consacre un modèle agricole basé sur la promotion des cultures de rente, la monoculture, la mécanisation, la promotion à outrance des biotechnologies, une très forte dépendance aux intrants et aux circuits longs. Plus de deux ans après son lancement, sur les 10 pays membres de la NASAN, seul le Bénin fait de la lutte contre la malnutrition un engagement clé et s'engage à atteindre des résultats mesurables. Pire, sur les 211 investissements comptabilisés dans la NASAN, seuls 27 mentionnent des activités en liens avec la nutrition. Selon une étude de l'IDS⁷ de 2013 seuls 3 % des investissements annoncés dans le cadre de la NASAN mentionnent des produits à la fois favorables à la nutrition et destinés au marché local.

b) La spécialisation des cultures peut entraîner une perte de la diversité alimentaire

Une spécialisation accrue des productions peut entraîner une perte de diversité des aliments sur les marchés et ainsi accroître le prix de certains aliments les rendant moins accessibles et moins consommés. Cela peut s'accompagner d'une modification des écosystèmes naturels, d'une disparition de plantes sauvages ou de cultures traditionnelles – (parfois essentielles à l'équilibre alimentaire des ménages) et/ou d'une diminution des ressources (terres, temps) consacrées aux cultures vivrières. Ces changements provoquent parfois une simplification des régimes alimentaires, des risques de carences en micronutriments et peuvent ainsi entraîner une augmentation de la malnutrition chronique.

c) L'évolution des prix peut être défavorable à la nutrition

Des interventions d'appui à des productions ou à des filières agricoles peuvent conduire à une augmentation de la production entraînant une baisse des prix. Cet effet a priori positif sur l'accès à l'alimentation peut parfois avoir des conséquences néfastes sur la qualité des régimes alimentaires. Si certaines productions augmentent, d'autres diminuent. Cela entraîne une hausse des prix qui peut causer une baisse de la consommation alimentaire des populations les plus pauvres. En Inde par exemple, la spécialisation sur la culture du riz pendant la révolution verte a entraîné une baisse de la disponibilité des légumineuses (très importantes pour l'apport en fer), entraînant une augmentation de l'anémie chez les femmes⁸.

d) Risque d'augmentation de la charge de travail des femmes et de détérioration de leur statut

Les femmes jouent un rôle important dans la production et les achats alimentaires, dans l'alimentation de la famille, et dans les soins apportés aux enfants. Certaines interventions agricoles sont susceptibles de réduire leur pouvoir de décision ou d'augmenter leur charge de travail, faisant peser des risques sur la nutrition. Par exemple, le développement des cultures de rente, souvent entre les mains des hommes, peut conduire à marginaliser les femmes dans les décisions relatives à la production et à l'utilisation des revenus du ménage. Certaines interventions agricoles – pourtant le plus souvent destinées à améliorer leurs conditions de vie - en augmentant leur charge de travail, peuvent aboutir à une réduction du temps consacré aux soins des enfants, à l'allaitement et à la préparation des repas (réduction du nombre de repas, recettes moins élaborées et repas moins nutritifs). ►

⁶ From Agriculture to nutrition, pathways, synergies and outcomes, World Bank, 2007

⁷ How much is the New Alliance doing for food security and nutrition ?, IDS, 2013

⁸ Voir Dury et al : « L'offre calorique est passée de 2050 à 2250 kcal/personne entre 1970 et 1990 tandis que la densité de Fer de l'alimentation est passée de 6,2 à 5,75 mg/kcal et que la prévalence de l'anémie chez les femmes est passée de 57 à 73% sur la même période »

e) Risques sanitaires et de dégradation de l'environnement

L'état de santé des populations, peut s'aggraver du fait d'une modification de l'environnement des populations et de la qualité sanitaire des produits. De plus, certaines interventions peuvent engendrer des risques de maladies animales transmissibles à l'homme, des résidus de pesticides, des mycotoxines ou aflatoxines, une dégradation de la qualité sanitaire des eaux et des aliments (entraînant diarrhées et détérioration du statut nutritionnel). Parmi les nombreux risques identifiés, on peut retenir les risques de zoonoses associées au développement de l'élevage. En effet, la moitié des maladies diarrhéiques (facteur contribuant à la sous-nutrition) sont liées à des pathogènes animaux ou des aliments d'origine animale. Les risques liés à l'aflatoxine⁹, principalement dans les systèmes maïs-arachide sont très importants. Le CIRAD rappelle que les contaminations à l'aflatoxine concernent 85 à 100 % des enfants de pays africains du golfe de Guinée¹⁰. Outre les effets cancérogènes et immunotoxiques de la toxine,

de nombreux travaux tendent à établir un lien direct entre le niveau d'exposition aux aflatoxines et la prévalence de la malnutrition chronique des enfants.

Enfin, il est important de rappeler que dans les pays du Sud, qui n'utilisent que 25 % de la consommation mondiale de pesticide (4 % pour l'Afrique), comptabilisent 99 % des décès dus à des intoxications (75 % pour l'Afrique)¹¹.

f) Risque d'amplification des inégalités

Les producteurs qui ne sont pas directement touchés par une intervention peuvent perdre tout ou partie de leur accès à certaines ressources (foncier, concurrence sur la main d'œuvre salariée) ou être victimes d'inégalités dans le ciblage de l'intervention. La mise en place de pôles de croissance agricole peut entraîner une diminution de l'accès au foncier agricole pour les plus pauvres. Dans le cadre de la NASAN par exemple, l'Etat burkinabé s'est engagé à développer 12712 ha de terres irriguées sur le pôle de croissance de Bagré. 78 % de cette surface - soit 9922 ha - est destinée aux investisseurs. 🍌

3- Comment amoindrir ou éviter ces risques ?

Le renforcement des investissements et des interventions dans l'agriculture et l'élevage est indispensable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les politiques agricoles et en particulier celles qui visent à soutenir les petits agriculteurs, jouent un rôle fondamental dans la lutte contre la sous-nutrition. Il est important que les bailleurs et les états dont les populations sont fortement touchées par la sous-nutrition continuent à investir davantage dans le soutien à l'agriculture, en particulier en soutien à la petite agriculture familiale et paysanne et à l'agro-écologie. Cependant, il faut reconnaître que certaines interventions agricoles peuvent avoir des effets négatifs sur la situation nutritionnelle des ménages les plus pauvres – et ce même si la production alimentaire augmente.

Les recommandations ci-dessous s'adressent aux concepteurs de projets qu'ils soient bailleurs ou responsables de la conception des projets. Elles peuvent être prises en compte dans tous les cas de figure, mais doivent ensuite être précisées et adaptées aux contextes.

Limiter les impacts négatifs lors de la définition des politiques et des programmes agricoles

- Les politiques agricoles doivent reconnaître et pousser à la mise en œuvre des engagements internationaux en matière de droits humains¹².
- Les politiques et programmes agricoles doivent prendre en compte la situation nutritionnelles des populations afin de l'améliorer ou - à minima - de ne pas lui nuire.
- Les politiques et programmes agricoles doivent être fondées en premier lieu dans l'intérêt des petits agriculteurs familiaux et paysans, qui sont à la fois ceux qui nourrissent le monde et ceux qui souffrent le plus de la faim. Ils doivent être sensibles au genre
- Ils doivent être conçues via le dialogue, la coordination et la collaboration intersectorielle entre agriculture, santé, condition féminine, affaires sociales et impliquer l'ensemble des parties prenantes. ▶

⁹ L'aflatoxine est une mycotoxine produite par des champignons proliférant sur des graines conservées en atmosphère chaude et humide. Elle possède un pouvoir cancérigène élevé et serait un facteur important de malnutrition chronique.

¹⁰ Khlangwiset P, Shepard GS, Wu F. 2011. Aflatoxins and growth impairment: A review - Critical Reviews in Toxicology, Vol. 41, No. 9 : 740-7. <http://informahealthcare.com/doi/abs/10.3109/10408444.2011.575766> cité par CIRAD

¹¹ Thiam A et Sagna MB. 2009. Monitoring des pesticides au niveau des communautés à la base, Rapport Régional Afrique, www.pan-afrique.org/fr/Rapports/Etudes/Rapport_Af_CBM_Fr.pdf

¹² Kesavachandran CN, Fareed M, Pathak MK, Bihari V, Mathur N, Srivastava AK Adverse health effects of pesticides in agrarian populations of developing countries. Rev Environ Contam Toxicol. 200; 33-52. doi: 10.1007/978-1-4419-0028-9_2. cité par CIRAD

¹³ Les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, adoptés en juin 2011 par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Les principes directeurs de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) à l'intention des multinationales, révisés en 2011. Les Directives volontaires pour le droit à l'alimentation – FAO – 2003
Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, des pêches et des forêts, mai 2012

- Les politiques et programmes agricoles qui sont orientées vers un développement des cultures de rente doivent être contrebalancées par des mesures assurant de conserver une production vivrière suffisante permettant aux agriculteurs d'auto-consommer et d'approvisionner les marchés locaux. Ils doivent mettre en avant des pratiques qui relèvent de l'agro-écologie.

Penser aux impacts négatifs tout au long du cycle de projet

- S'assurer que les diagnostics préalables à la conception du projet s'attachent à identifier les risques éventuels afin de les éviter, ou de les atténuer en amont.
- Les agents de la santé et de la vulgarisation agricole doivent pour cela être impliqués, avec une répartition claire des rôles, dans la définition des mesures de prévention (bonnes pratiques agricoles, information, visites pendant la grossesse, lutte contre les moustiques, etc.) et des mesures de prise en charge de ces risques (services de santé humaine et animale).
- Mettre en place des outils et méthodologies permettant aux responsables de projet de suivre

les impacts négatifs potentiels de leurs projets et de les cibler avec les mesures correctives adéquates. De nombreux acteurs du développement ont d'ores et déjà des outils similaires. Ici il s'agirait par exemple d'outils de suivi de l'évolution du prix des denrées alimentaires essentielles (détection des impacts négatifs des programmes agricoles sur la disponibilité et l'accès aux ressources alimentaires) ou d'outil de suivi de l'évolution de l'emploi du temps et de la charge de travail des femmes.

- S'assurer que les matrices de projets existantes prennent en compte les impacts négatifs sur la nutrition. La plupart des bailleurs de fonds imposent le recours à des outils permettant de suivre l'impact environnemental des projets agricoles. L'intégration des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle permettrait par exemple de faire le lien entre dégradation de l'environnement et conséquences nutritionnelle.
- Inclure des volets d'éducation nutritionnelle dans les interventions avec en particulier l'objectif que les nouvelles ressources agricoles ou les revenus accrus soient valorisés dans le sens d'une meilleure nutrition. 🔄

Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer collectif de ses membres, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail. Ainsi, la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) regroupe 20 ONG de solidarité internationale qui agissent pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale : 4D, ACF, aGter, Artisans du Monde, AVSF, Cari, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, Crid, Gret, Inter Aide, Iram, Oxfam France, Peuples Solidaires-ActionAid France, Réseau Foi et Justice Europe, Secours Catholique, Secours Islamique, Union Nationale des Maisons Familiales Rurales, et une organisation invitée : Inter-réseaux.

L'objectif de la commission consiste à coordonner les travaux réalisés par ses participants et faciliter la concertation entre ses membres dans leur travail de plaidoyer auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques internationaux. Les membres de la Commission s'accordent sur les représentations assurées au nom de Coordination SUD en un ensemble de lieux (Concord au niveau européen, FAO, OMC, Cnuceid), et y échangent des informations sur les enjeux internationaux en cours. La commission est mandatée par Coordination SUD pour formuler les positions que prend le collectif lors des principaux rendez-vous institutionnels traitant de l'agriculture et de l'alimentation.

Cette note a été rédigée par
Peggy Pascal, Action Contre la Faim (ACF)



Les notes de la C2A sont réalisées avec le soutien de l'AFD.
Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

